

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 40

5 janvier 2012

### SOMMAIRE

|   |      |  |      |
|---|------|--|------|
| Compagnie Financière de l'Union Européenne S.A. ....            | 1920 | ProLogis UK CCV S.à r.l. ....                                  | 1881 |
| GTCR Gridlock Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ....               | 1889 | ProLogis UK CCXIII S.à r.l. ....                               | 1883 |
| Mag International Holdings S.à r.l. ....                        | 1888 | ProLogis UK CCXIV S.à r.l. ....                                | 1884 |
| MIM Holdco S.A. ....  | 1920 | ProLogis UK CCXIX S.à r.l. ....                                | 1885 |
| Naxamber S.A. ....  | 1918 | ProLogis UK CCX S.à r.l. ....                                  | 1882 |
| OPG Invest Lux S.A. ....  | 1905 | ProLogis UK CCXVII S.à r.l. ....                               | 1885 |
| Pandor S.A. ....  | 1881 | ProLogis UK CCXXI S.à r.l. ....                                | 1886 |
| Parfinimmo S.A. ....  | 1884 | ProLogis UK CCXXIV S.à r.l. ....                               | 1886 |
| Parfinimmo S.A. ....  | 1882 | ProLogis UK CCXX S.à r.l. ....                                 | 1886 |
| Paul Invest SA ....   | 1884 | ProLogis UK XCVIII S.à r.l. ....                               | 1886 |
| PEF Turkey MENA III S.à r.l. ....                               | 1885 | Prospector Offshore Drilling S.A. ....                         | 1920 |
| PEF Turkey MENA S.à r.l. ....                                   | 1887 | QM Properties 3 S.à r.l. ....                                  | 1887 |
| Perform S.A. ....   | 1887 | QM Properties 4 S.à r.l. ....                                  | 1888 |
| Perroti A.G. SPF société de gestion de patrimoine familial .... | 1878 | Qstar Technologies SA ....                                     | 1887 |
| Pfizer Holdings International Luxembourg (PHIL) Sàrl ....       | 1874 | Quinet s.à r.l. ....   | 1888 |
| Pharmaconsult s.à r.l. ....                                     | 1887 | Raffel Finance Holding S.A. ....                               | 1904 |
| ProLogis Poland LXXVIII S.à r.l. ....                           | 1875 | Raffel Finance Holding Spf S.A. ....                           | 1904 |
| ProLogis Poland LXXVI S.à r.l. ....                             | 1874 | Reales Holding S.à r.l. ....                                   | 1876 |
| ProLogis Poland LXXV S.à r.l. ....                              | 1874 | Regenerative Power Solutions S.A. ....                         | 1889 |
| ProLogis Poland LXXXIX S.à r.l. ....                            | 1875 | REGLER Luxembourg S.A. ....                                    | 1905 |
| ProLogis Poland XCIII S.à r.l. ....                             | 1877 | Richelieu S.à r.l. ....  | 1882 |
| ProLogis Poland XCII S.à r.l. ....                              | 1876 | Richfield S.A. ....  | 1920 |
| ProLogis Poland XCI S.à r.l. ....                               | 1876 | River Melody Sàrl ....   | 1889 |
| ProLogis Poland XCIV S.à r.l. ....                              | 1877 | Slovenia Broadband S.à r.l. ....                               | 1874 |
| ProLogis Poland XC S.à r.l. ....                                | 1875 | Société Générale de Participations Agro-Alimentaires S.A. .... | 1876 |
| ProLogis Poland XLIX S.à r.l. ....                              | 1877 | Solage International S.A. ....                                 | 1877 |
| ProLogis UK CCI S.à r.l. ....                                   | 1881 | Stream SICAV ....  | 1889 |
| ProLogis UK CC S.à r.l. ....                                    | 1881 | Tarpan HoldCo S.à r.l. ....                                    | 1884 |
|   |      | Tescara S.A. ....  | 1905 |
|   |      | White Mountains International S.à r.l. ....                    | 1885 |

**ProLogis Poland LXXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 126.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164804/14.

(110190705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Slovenia Broadband S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.689,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 145.882.

Le siège social de l'associé Broadband Investments S.ar.l. a changé et est désormais au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2011.

Référence de publication: 2011164923/12.

(110191087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis Poland LXXVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 126.978.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164805/14.

(110190707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Pfizer Holdings International Luxembourg (PHIL) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 93.646.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 29 novembre 2011 de nommé en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée de Madame Lori Shafner, née le 17 aout 1965 à Framingham, Etats Unis d'Amérique, résidant au 8260-2261 MS , Eastern Point Road, Groton, CT, 06340 Etats Unis d'Amérique.

Par conséquent, le conseil de gérance sera dès lors composé comme suit:

- Monsieur Andre Petrunoff;
- Monsieur Jean-Pol Leblon;
- Monsieur Christophe Plantegenet;

- Monsieur William Carapezzi: et  
- Madame Lori Schafner

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.  
*Pour la société*  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2011165591/22.

(110191432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2011.

---

**ProLogis Poland LXXVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.981.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.  
ProLogis Directorship Sàrl  
*Gérant*  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
*Gérant*

Référence de publication: 2011164806/14.

(110190724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis Poland LXXXIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.996.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.  
ProLogis Directorship Sàrl  
*Gérant*  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
*Gérant*

Référence de publication: 2011164807/14.

(110190726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis Poland XC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.997.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.  
ProLogis Directorship Sàrl  
*Gérant*  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
*Gérant*

Référence de publication: 2011164808/14.

(110190728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Société Générale de Participations Agro-Alimentaires S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 28.972.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS AGRO-ALIMENTAIRES S.A.

Jean-Marc HEITZ / Angelo DE BERNARDI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011164928/12.

(110191224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis Poland XCI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164809/14.

(110190731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis Poland XCII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.983.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164810/14.

(110190732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Reales Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 109.264.

EXTRAIT

En date du 24 novembre 2011, Messieurs Wim Rits et Robin Naudin ten Cate ont démissionné de leur poste de gérant de la Société.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Référence de publication: 2011164852/13.

(110191182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis Poland XCIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 126.984.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164811/14.

(110190734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis Poland XCIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 126.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164812/14.

(110190736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis Poland XLIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 107.986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164813/14.

(110190692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Solage International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 69.608.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOLAGE INTERNATIONAL S.A.

Louis VEGAS-PIERONI / Régis DONATI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011164932/12.

(110191226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Perroti A.G. SPF société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 164.976.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendelf, am zweiundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph WAGNER, mit Amtssitz in Sassenheim (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

„VALON S.A.“, société anonyme, 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, R.C.S. Luxemburg B-63143, hier vertreten durch Herrn Sébastien Bombenger, Privatangestellter, mit beruflicher Adresse in Luxemburg aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Luxemburg am 22. November 2011.

Die Erschienenen ersuchten den unterzeichnenden Notar, die Satzung einer von Ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden.

**Art. 1.** Unter der Bezeichnung

«PERROTI A.G. SPF

société de gestion de patrimoine familial»

wird hiermit eine Gesellschaft „société de gestion de patrimoine familial“ in der Form einer Aktiengesellschaft gegründet.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 2.** Ausschließlicher Gegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb, das Halten, die Verwaltung und die Veräußerung von finanziellen Vermögenswerten wie Finanzinstrumenten im Sinne des Gesetzes vom 5. August 2005 über Finanzsicherheiten sowie von jeglichen auf Konten verwahrten Barmitteln und Guthaben, unter Ausschluss jeglicher gewerblichen Tätigkeit.

Die Gesellschaft kann eine Beteiligung an einer anderen Gesellschaft halten, vorausgesetzt sie mischt sich nicht in die Verwaltung dieser Gesellschaft ein. Sie ergreift alle Maßnahmen, die für die Wahrung ihrer Rechte erforderlich sind, und tätigt alle Geschäfte, die mit ihrem Gesellschaftszweck verbunden sind oder diesen fördern, dies jedoch innerhalb der Grenzen der Bestimmungen des Gesetzes vom 11. Mai 2007 über die Gründung von Gesellschaften für die Verwaltung von Familienvermögen („SPF“).

**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einhundertundsechzigtausend Euro (EUR 160.000,-), eingeteilt in einhundertundsechzig (160) Aktien zu je eintausend Euro (EUR 1.000,-).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, je nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien aufgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

Das Gesellschaftskapital kann von seinem jetzigen Stand auf eine Million Euro (EUR 1.000.000,-) heraufgesetzt werden durch die Schaffung und Ausgabe von neuen Aktien, deren Nennwert eintausend Euro (EUR 1.000,-) beträgt.

Der Verwaltungsrat wird ermächtigt und beauftragt

- diese Kapitalerhöhung zu tätigen, besonders die neuen Aktien in einer Gesamtausgabe, in Teilausgaben in Abständen oder fortlaufend auszugeben mittels Einzahlung durch Bareinlagen, Sacheinlagen, Umwandlung von Forderungen oder auch, nach Genehmigung durch die jährliche Hauptversammlung, mittels Einbeziehen von Gewinnen oder Reserven;

- den Ort und den Zeitpunkt der Gesamtausgabe oder der eventuellen einzelnen Teilausgaben, den Emissionspreis, sowie die Zeichnungs- und Einzahlungsbedingungen festzulegen;

- das Vorzugsrecht zur Zeichnung der Aktionäre bei der oben genannten Neuausgabe von Aktien mittels Einzahlung von Bareinlagen oder Sacheinlagen, aufzuheben oder einzuschränken;

Diese Ermächtigung ist gültig für eine Dauer von fünf Jahren, beginnend mit dem Datum der Veröffentlichung der gegenwärtigen Urkunde, und kann bezüglich der Aktien des genehmigten Kapitals, welche bis zu diesem Zeitpunkt noch nicht ausgegeben wurden, durch eine Hauptversammlung der Aktionäre erneuert werden.

Nach jeder durch den Verwaltungsrat durchgeführten und rechtmäßig beurkundeten Kapitalerhöhung wird der erste Abschnitt des vorliegenden Artikels entsprechend abgeändert. Dem Verwaltungsrat oder jeder dazu bevollmächtigten Person obliegt es, diese Änderung durch notarielle Urkunde bestätigen zu lassen.

Die Aktien der Gesellschaft sind folgenden Anlegern vorbehalten:

- a) einer natürlichen Person, die im Rahmen der Verwaltung ihres Privatvermögens handelt, oder
- b) einer Vermögensverwaltungsstruktur, die ausschließlich im Interesse des Privatvermögens einer oder mehrerer natürlichen Personen handelt, oder
- c) einem Intermediär, der für Rechnung der in diesem Absatz unter sub a) oder b) bezeichneten Anleger handelt.

**Art. 4.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, deren Mitglieder nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Gesellschaft, die bei der Gründung nur einen Aktionär hat oder wo die Hauptversammlung später feststellt, dass nur noch ein Aktionär alle Aktien hält, kann durch einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied verwaltet werden.

Die Amtszeit der Verwaltungsratsmitglieder darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Scheidet ein durch die Generalversammlung der Aktionäre ernanntes Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die auf gleiche Art ernannten verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

**Art. 5.** Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied hat, so hat auch dieses Mitglied allein die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern.

Der Verwaltungsrat muss aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit muss der Vorsitz einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Fernkopierer erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates können einstimmig durch Zirkularbeschluss gefasst werden. Die Zustimmung muss schriftlich erfolgen und wird dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung beigefügt.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Gemäß Artikel 60 kann der Verwaltungsrat seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen, die einzeln oder gemeinschaftlich handeln können und nicht Aktionäre zu sein brauchen. Der Verwaltungsrat beschließt ihre Ernennung, ihre Abberufung und ihre Befugnisse.

Bei der Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne seiner Mitglieder verpflichtet sich der Verwaltungsrat, der jährlichen Hauptversammlung Bericht zu erstatten über alle Gehälter, Dienstbezüge und sonstige, dem Befugten zugestandenem Vorteile.

Die Gesellschaft kann auch spezieller Mandate durch beglaubigte oder Privatvollmacht übertragen.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinschaftliche Unterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet. Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied hat, so ist dieses Mitglied alleine zeichnungsberechtigt.

**Art. 6.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

**Art. 7.** Das Geschäftsjahr läuft vom ersten Juli bis zum dreißigsten Juni des darauffolgenden Jahres.

**Art. 8.** Die jährliche Hauptversammlung findet statt am vierten Dienstag im Monat November um 10.00 Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz oder an einem andern, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Sonn- oder Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauf folgenden Werktag statt.

**Art. 9.** Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von diesem Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

**Art. 10.** Die Hauptversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse zu genehmigen.

Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, vorbehaltlich der Genehmigung des Kommissars und gemäß den gesetzlichen Bestimmungen, Vorschussdividenden auszuzahlen.

**Art. 11.** Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich der Änderungsgesetze finden ihre Anwendung überall dort, wo die vorliegende Satzung keine abweichende Bestimmung vorsieht.

#### *Übergangsbestimmungen*

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 30. Juni 2012.
- 2) Die erste jährliche Hauptversammlung findet in 2012 statt.

#### *Zeichnung und Einzahlung der Aktien*

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Erschienenen, handelnd wie vorstehend, die Aktien wie folgt zu zeichnen:

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| 1) VALON S.A. .... | 160 Ak-<br>tien |
| TOTAL .....        | 160 Ak-<br>tien |

Sämtliche Aktien wurden in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über einen Betrag von einhundertundsechzigtausend Euro (EUR 160.000,-), wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

#### *Erklärung*

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26-1 und Artikel 263 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

#### *Schätzung der Gründungskosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausendfünfhundert Euro.

#### *Ausserordentliche Hauptversammlung*

Als dann trafen die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer außerordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemäße Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf 3, die der Kommissare auf 1 festgesetzt.
- 2) Zu den Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:
  - a) LANNAGE S.A., société anonyme, 42 rue de la Vallée, L2661 Luxemburg, R.C.S. Luxemburg B-63130, mit Frau Marie Bourlond, 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, als ständige Vertreterin,
  - b) VALON S.A., société anonyme, 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, R.C.S. Luxemburg B-63143, mit Herrn Olivier Leclipteur, 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, als ständiger Vertreter,
  - c) KOFFOUR S.A., société anonyme, 42 rue de la Vallée, L2661 Luxemburg, R.C.S. Luxemburg B-86086, mit Herrn Guy Baumann, 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, als ständiger Vertreter.
 LANNAGE S.A., société anonyme, wird zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates ernannt.
- 3) Zum Kommissar wird ernannt: AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, R.C.S. Luxemburg B63115.
- 4) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von 2017.
- 5) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg.

Worüber Urkunde in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, errichtet wurde, am Datum wie eingangs erwähnt:



Und nach Vorlesung und Erklärung an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vorname sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. BOMBENGER, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 25. November 2011. Relation: EAC/2011/15796. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75.-EUR).

Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.

Référence de publication: 2011165581/170.

(110191567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2011.

---

**ProLogis UK CC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 102.108.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011164814/14.

(110190738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 102.107.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011164815/14.

(110190748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Pandor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 159.153.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Référence de publication: 2011164828/10.

(110191228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 102.100.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011164816/14.

(110190751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Richelieu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 120.803.

—  
EXTRAIT

En date du 24 novembre 2011, Messieurs Wim Rits et Robin Naudin ten Cate ont démissionné de leur poste de gérant de la Société.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Référence de publication: 2011164859/13.

(110191037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.228.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011164817/14.

(110190747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Parfinimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 88.587.

—  
L'an deux mille onze, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «PARFINIMMO S.A.», ayant son siège social à L2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 88587, constituée suivant acte notarié, en date du 19 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1459 du 9 octobre 2002. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 23 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1267 du 26 juin 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis PIVA, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents,

les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. renouvellement du capital autorisé;
2. augmentation du capital autorisé de EUR 1.000.000,- à EUR 4.000.000,-;
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de renouveler le capital autorisé existant et de l'augmenter pour le porter à un montant de 4.000.000,- EUROS (4.000.000,- EUR) avec émission d'actions nouvelles, sans pour autant réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre, sur le vu d'un rapport de conseil à l'assemblée en vertu de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, qui restera, après avoir été signé "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

« **Art. 3.** Le capital social est fixé à HUIT CENT MILLE EUROS (EUR 800.000,-) représenté par QUATRE-VINGT MILLE (80.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à QUATRE MILLIONS D'EUROS (EUR 4.000.000,-) qui sera représenté par quatre cent mille (400.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication de l'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2011, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. PIVA, A. SIEBENALER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 novembre 2011. Relation: LAC/2011/51358. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 novembre 2011.

Référence de publication: 2011164829/66.

(110190589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

#### **ProLogis UK CCXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011164818/14.

(110190752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 109.212.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011164819/14.

(110190754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Tarpan HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 143.908.

L'adresse professionnelle de Lars Frankfelt a été transférée à 29 Esplanade, JE2 3QA St Helier Jersey.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Tarpan HoldCo S.à r.l.*  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2011164950/12.

(110191096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Parfinimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 88.587.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 novembre 2011.

Référence de publication: 2011164830/10.

(110191168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Paul Invest SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3473 Dudelange, 13, An der Foxenhiel.  
R.C.S. Luxembourg B 124.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011164832/10.

(110190893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**White Mountains International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 134.600,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.477.

En date du 7 octobre 2011, l'associé unique White Sands Holdings (Luxembourg) S.à r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé la totalité de ses 3,729 parts sociales de catégorie A et la totalité de ses 1,655 parts sociales de catégorie B à WM Caleta (Gibraltar) Limited, avec siège social au 19, Burns House, Suite 1, Town Range, Gibraltar, qui les acquiert.

En conséquence, l'associé unique de la société est WM Caleta (Gibraltar) Limited, avec 3,729 parts sociales de catégorie A et 1,655 parts sociales de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Référence de publication: 2011164999/16.

(110191089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCXIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.225.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164820/14.

(110190757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCXVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164821/14.

(110190755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**PEF Turkey MENA III S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 134.434.

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 novembre 2011.

Référence de publication: 2011164834/11.

(110190487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCXX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.194.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164822/14.

(110190758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCXXI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.192.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164823/14.

(110190759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK CCXXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.186.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2011164824/14.

(110190761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**ProLogis UK XCVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.590.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gareth Alan Gregory  
Gérant

Référence de publication: 2011164825/14.

(110190739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**PEF Turkey MENA S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 134.442.

---

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 novembre 2011.

Référence de publication: 2011164835/11.

(110190488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Qstar Technologies SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 90.239.

---

Les Comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011164850/9.

(110190801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Perform S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 76.182.

---

Le siège social de la société PERFORM S.A., à L-8080 BERTRANGE, 57 route de Longwy, inscrite au R.C. de LUXEMBOURG, section B numéro B 76182, a été dénoncé avec effet immédiat.

Bertrange, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

*La gérante*

Référence de publication: 2011164837/10.

(110190776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Pharmaconsult s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 153.654.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011164839/10.

(110190916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**QM Properties 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 116.846.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

QM Properties 3 S.à r.l.

Gérard Welvaert

Gérant B

Référence de publication: 2011164848/14.

(110190614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**QM Properties 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.847.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

QM Properties 4 S.à r.l.

Gérard Welvaert

Gérant B

Référence de publication: 2011164849/14.

(110190615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Mag International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.389.

EXTRAIT

En date du 27 novembre 2011, les associés de la Société ont décidé de nommer M. Jim Martin, né le 24 août 1960 à Providence, Rhode Island (USA), demeurant à 3940 Olympic Boulevard, Suite 500, Erlanger, KY 41018 (USA) en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Liad Meidar,

- M. Jim Martin.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2011.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2011165099/19.

(110191174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Quinet s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 6, route d'Arлон.

R.C.S. Luxembourg B 103.247.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUINET Fernand

Gérant

Référence de publication: 2011164851/11.

(110190987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---



**Regenerative Power Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6474 Echternach, Zone d'Activité Schmatzacht.  
R.C.S. Luxembourg B 160.850.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Gén. Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 22.10.2011 à 16.00 heures.

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune d'Echternach et ce avec effet au 01.11.2011:

La nouvelle adresse sera:

Zone d'activité Schmatzacht  
L-6474 Echternach

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 01/12/2011.

Référence de publication: 2011164854/15.

(110191219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

**River Melody Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 155.791.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 novembre 2011.

Référence de publication: 2011164861/11.

(110190625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

**Stream SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 88.622.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 28 novembre 2011 que:

1. Démission de Monsieur Paul Thielen en tant que liquidateur de la société

Monsieur Paul Thielen, né le 6 mars 1976 à Luxembourg et demeurant professionnellement au 11 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg a démissionné de sa fonction de liquidateur avec effet au 30 novembre 2011.

2. Nomination de Monsieur Pierre Thielen en tant que liquidateur de la société

Monsieur Pierre Thielen, né le 28 septembre 1947 à Ettelbruck et demeurant professionnellement au 11 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg a été nommé en tant que liquidateur de la SICAV avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011165120/17.

(110191130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

**GTCR Gridlock Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.199.755,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 162.934.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of September.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

GTCR Gridlock Holdings (Cayman), L.P., an exempted limited partnership, established and registered under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House,

Grand Cayman, Cayman Islands KY1-1104, and registered with the Registrar of Limited Partnerships in the Cayman Islands under number MC-49767,

hereby represented by Régis Galiotto, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of GTCR Gridlock Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162.934 and having a share capital of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) (the Company). The Company has been incorporated on August 9, 2011 pursuant to a notarial deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Creation of classes of shares in the share capital of the Company;
2. Creation of share premium accounts to be stapled to each class of shares of the Company;
3. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million one hundred seventy-nine thousand seven hundred fifty-five United States Dollars (USD 1,179,755) in order to bring it from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to the amount of one million one hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty-five United States Dollars (USD 1,199,755), by way of the issuance of one million one hundred seventy-nine thousand seven hundred fifty-five (1,179,755) new shares of the Company in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each;
4. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 3. above by a contribution in kind consisting in two receivables that GTCR Gridlock Holdings (Cayman), L.P. has against the Company in an aggregate amount of one million six hundred forty-four thousand five hundred fifteen United States Dollars (USD 1,644,515) (the Receivables);
5. Splitting of the one million one hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty-five (1,199,755) shares of the Company into (i) twenty thousand (20,000) ordinary shares, (ii) one million one hundred twenty-eighth thousand one hundred fifteen (1,128,115) class A tracker shares (collectively the Class A Shares and, individually, the Class A Share), (iii) twelve thousand (12,000) class 1.1 tracker shares (collectively the Class 1.1 Shares and, individually, the Class 1.1 Share), (iv) nine thousand six hundred forty (9,640) class 1.2 tracker shares (collectively the Class 1.2 Shares and, individually, the Class 1.2 Share), (v) twelve thousand (12,000) class 1.3 tracker shares (collectively the Class 1.3 Shares and, individually, the Class 1.3 Share), and (vi) eighteen thousand (18,000) class 1.4 tracker shares (collectively the Class 1.4 Shares and, individually, the Class 1.4 Share), all having a par value of one United States Dollar (USD 1) each;
6. Subsequent full restatement of the articles of association of the Company in order to reflect the creation of the classes of shares and the increase of the share capital;
7. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

8. Miscellaneous.

II. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to create classes of shares in the share capital of the Company and such classes of shares shall be the following:

- ordinary shares of the Company with a par value of one United States Dollar (USD 1) each (collectively the Ordinary Shares and, individually, an Ordinary Share);
- Class A Shares;
- Class 1.1 Shares;
- Class 1.2 Shares;
- Class 1.3 Shares; and
- Class 1.4 Shares.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to create share premium accounts which will be stapled to each class of tracker shares of the Company in order to have:

- a share premium account stapled to the Ordinary Shares (the Ordinary Shares Premium Account);
- a share premium account stapled to the Class A Shares (the Class A Shares Premium Account);
- a share premium account stapled to the Class 1.1 Shares (the Class 1.1 Shares Premium Account);
- a share premium account stapled to the Class 1.2 Shares (the Class 1.2 Shares Premium Account);
- a share premium account stapled to the Class 1.3 Shares (the Class 1.2 Shares Premium Account); and
- a share premium account stapled to the Class 1.4 Shares (the Class 1.4 Shares Premium Account).

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million one hundred seventy-nine thousand seven hundred fifty-five United States Dollars (USD 1,179,755) in order to bring it from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to the amount of one million one hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty-five United States Dollars (USD 1,199,755), by way of the issuance of one million one hundred seventy-nine thousand seven hundred fifty-five (1,179,755) new shares of the Company in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription – Payment*

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to one million one hundred seventy-nine thousand seven hundred fifty-five (1,179,755) new shares of the Company in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting in the Receivables.

Such contribution in kind shall be allocated as follows:

- (i) an amount of one million one hundred seventy-nine thousand seven hundred fifty-five United States Dollars (USD 1,179,755) to the share capital account of the Company;
- (ii) an amount of one hundred eight thousand United States Dollars (USD 108,000) to the Class 1.1 Shares Premium Account;
- (iii) an amount of eighty-six thousand seven hundred sixty United States Dollars (USD 86,760) to the Class 1.2 Shares Premium Account;
- (iv) an amount of one hundred eight thousand United States Dollars (USD 108,000) to the Class 1.3 Shares Premium Account; and
- (v) an amount of one hundred sixty-two thousand United States Dollars (USD 162,000) to the Class 1.4 Shares Premium Account.

The valuation of the contribution of the Receivables is evidenced by inter alia, (i) a balance sheet of the Company dated September 28, 2011 (the Balance Sheet) and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate).

It results from Certificate that, as of the date of Certificate:

- the Receivables contributed by the Sole Shareholder to the Company are shown on the Balance Sheet as per September 28, 2011 and booked under item “Amounts owed to affiliated undertakings / GTCR Gridlock Holdings (Cayman) LP”;
- the Sole Shareholder is the sole owner of the Receivables, is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables;
- the Receivables are certain and will be due and payable on their due date without deduction (certain, liquide et exigible);
- based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the Receivables contributed to the Company per the attached Balance Sheet are valued at least one million six hundred forty-four thousand five hundred fifteen United States Dollars (USD 1,644,515) and since the Balance Sheet, no material changes have occurred which would have depreciated the value of the contribution made to the Company;
- the Receivables contributed to the Company are freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing their value; and
- all formalities to transfer the legal ownership of the Receivables contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder and upon the contribution of the Receivables by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivables, which will be extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 of the Luxembourg Civil Code.

The Certificate and the Balance Sheet, after signature “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to split the one million one hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty-five (1,199,755) shares of the Company into (i) twenty thousand (20,000) ordinary shares, (ii) one million one hundred twenty-eighth thousand one hundred fifteen (1,128,115) Class A Shares, (iii) twelve thousand (12,000) Class 1.1 Shares, (iv) nine thousand six hundred forty (9,640) Class 1.2 Shares, (v) twelve thousand (12,000) Class 1.3 Shares, and (vi) eighteen thousand (18,000) Class 1.4 Shares, all having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves to fully restate the Articles which shall henceforth read as follows:

**“ I. Name – Registered office – Object – Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “GTCR Gridlock Holdings (Luxembourg) S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company’s registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**II. Capital – Shares**

**Art. 5. Capital.**

5.1. The capital of the Company is set at one million one hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty-five United States Dollars (USD 1,199,755) represented by one million one hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty-five (1,199,755) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each (collectively, the Shares,

and, individually, a Share), divided into (i) twenty thousand (20,000) ordinary shares (in case of plurality, the Ordinary Shares and individually, an Ordinary Share), (ii) one million one hundred twenty-eighth thousand one hundred fifteen (1,128,115) class A shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), (iii) twelve thousand (12,000) class 1.1 shares (in case of plurality, the Class 1.1 Shares and individually, a Class 1.1 Share), (iv) nine thousand six hundred forty (9,640) class 1.2 shares (in case of plurality, the Class 1.2 Shares and individually, a Class 1.2 Share), (v) twelve thousand (12,000) class 1.3 shares (in case of plurality, the Class 1.3 Shares and individually, a Class 1.3 Share), and (vi) eighteen thousand (18,000) class 1.4 shares (in case of plurality, the Class 1.4 Shares and individually, a Class 1.4 Share), all subscribed and fully paid-up.

5.2. For the purpose of the Articles, the Class A Shares, the Class 1.1 Shares, the Class 1.2 Shares, the Class 1.3 Shares and the Class 1.4 Shares shall collectively be referred to as the Tracker Shares and individually, as a Tracker Share. The Tracker Shares will track the performance and returns of a particular identified asset or assets of the Company (the Designated Assets), which term shall be deemed to include not only the Designated Assets identified as such but also (i) the proceeds of sale of all or any part of such Designated Assets, (ii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Designated Assets, including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Assets, (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Assets, and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Assets.

5.3. Subject to articles 5.1 and 5.2, the Designated Assets in respect of (i) the Class A Shares are all rights and interests which the Company may own, from time to time, in the shares of (a) GTCR Gridlock Management, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, (b) GTCR Gridlock Holdings, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, and (c) Global Alert Network, Inc., a company organized under the laws of Nevada, United States of America, (ii) the Class 1.1 Shares are all rights and interests which the Company may own, from time to time, in the class 2.1 shares issued or to be issued by GTCR Gridlock International (Luxembourg) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the Subsidiary), (iii) the Class 1.2 Shares are all rights and interests which the Company may own, from time to time, in the class 2.2 shares issued or to be issued by the Subsidiary, (iv) the Class 1.3 Shares are all rights and interests which the Company may own, from time to time, in the class 2.3 shares issued or to be issued by the Subsidiary, and (v) the Class 1.4 Shares are all rights and interests which the Company may own, from time to time, in the class 2.4 shares issued or to be issued by the Subsidiary.

5.4. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The Shares shall be indivisible and the Company shall recognize only one (1) owner per Share.

6.2. Shares shall be freely transferable among shareholders. Where the Company has a sole shareholder, Shares shall be freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties shall be subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of Shares to third parties by reason of a shareholder's death must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A Share transfer shall only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management – Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

#### **Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the Board.

##### **8.1. Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

## 8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

## 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two(2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

## Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

## Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each Share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits – Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### **Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. After the allocation of any net profits to the above legal reserve account, and subject to any mandatory provisions of Luxembourg law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(i) the holders of each class of Tracker Shares shall, pro rata the capital invested by each of them in respect of their class of Tracker Shares (nominal value and, as the case may be, share premium), be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds or income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds or income of whatsoever nature) from the Designated Assets relating to the relevant class of Tracker Shares, minus (ii) any costs or losses directly related to such Designated Assets, items (i) and (ii) to be determined by the sole manager or the Board;

(ii) the shareholders have discretionary power to dispose of the surplus, if any. It may in particular allocate such surplus to the payment of a dividend, transfer it to the legal reserve or carry it forward.

15.3. Subject to article 15.2, interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the board of managers within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution – Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by a majority (in number) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders shall appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. Any liquidation surplus, after the realisation of the assets and the payment of the liabilities, shall be distributed to the shareholders as follows:

(i) first, any liquidation surplus comprised in each Designated Assets shall be distributed amongst the holders of the relevant class of Tracker Shares in proportion to their respective holdings of such shares; and

(ii) second, if case there are any further liquidation surplus outstanding, it shall be distributed to the shareholders in proportion to the Shares held by each of them.

16.3. For the purposes of article 16.2 (i):

(i) any liabilities or expenses of the Company attributable to, or incurred in respect of, a specific Designated Asset shall be regarded as a reduction in the value of the assets forming part of the relevant Designated Asset;

(ii) any liabilities or expenses of the Company not falling within (i) above shall be regarded as a reduction in the value of all the Designated Assets in proportion to the value of the assets comprised in them respectively;

(iii) in the event that the liabilities or expenses to be applied in reduction of a particular Designated Asset under (i) or (ii) above exceed the value of that Designated Asset, the value of that Designated Asset shall be regarded as nil and such shortfall shall be applied in reduction of the other Designated Assets in proportion to the value of the assets comprised in them respectively (such value being calculated, in the case of each Designated Asset, after first giving effect to the reductions required by paragraphs (i) and (ii) above).

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time."

### *Seventh resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and to give authority to any manager of the Company each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand four hundred Euros (EUR 2,400.-).

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-huitième jour de septembre,



Par devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

GTCR Gridlock Holdings (Cayman), L.P., un exempted limited partnership, établi et enregistré en vertu des lois des Iles Caïmans, dont le siège social est situé à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, Cayman Islands KY1-1104, et enregistrée avec le Registrar of Limited Partnerships des Iles Caïmans sous le numéro MC-49767,

ici représentée par Régis Galiotto, clerk de notaire, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée et validée par le notaire instrumentant et le mandataire de la partie comparante, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique (l'Associé Unique) de GTCR Gridlock Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 15, rue Edward Steichen, L2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.934 et disposant d'un capital social de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) (la Société).

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer le 9 août 2011, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont jamais été modifiés depuis.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Création de catégories de parts sociales dans le capital social de la Société;

2. Création d'un compte de prime d'émission par catégorie de parts sociales de la Société;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq dollars américains (USD 1.179.755,-) afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominatives d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune à un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq (1.179.755) nouvelles parts sociales de la Société sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune;

4. Souscription et libération de l'augmentation de capital social spécifiée au point 3. ci-dessus par un apport en nature consistant en deux créances que GTCR Gridlock Holdings (Cayman), L.P. a envers la Société d'un montant total de un million six cent quarante-quatre mille cinq cent quinze dollars américains (USD 1.644.515,-) (les Créances);

5. Division des un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq (1.179.755) parts sociales de la Société en (i) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires, (ii) un million cent vingt-huit mille cent quinze (1.128.115) parts sociales traçantes de classe A (collectivement les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A), (iii) douze mille (12.000) parts sociales traçantes de classe 1.1 collectivement les Parts Sociales de Classe 1.1 et individuellement, une Part Sociale de Classe 1.1), (iv) neuf mille six cent quarante (9.640) parts sociales traçantes de classe 1.2 (collectivement les Parts Sociales de Classe 1.2 et individuellement, une Part Sociale de Classe 1.2), (v) douze mille (12.000) parts sociales traçantes de classe 1.3 (collectivement les Parts Sociales de Classe 1.3 et individuellement, une Part Sociale de Classe 1.3) et (vi) dix-huit mille (18.000) parts sociales traçantes de classe 1.4 (collectivement les Parts Sociales de Classe 1.4 et individuellement, une Part Sociale de Classe 1.4), d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune;

6. Refonte subséquente des statuts de la Société dans leur intégralité afin de refléter la création des catégories de parts sociales ainsi que l'augmentation de capital social;

7. Modification du registre des associés de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

8. Divers.

II. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de créer les catégories suivantes de parts sociales dans le capital social de la Société:

- les parts sociales ordinaires de la Société d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune (collectivement les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire);

- les Parts Sociales de Classe A;

- les Parts Sociales de Classe 1.1;

- les Parts Sociales de Classe 1.2;

- les Parts Sociales de Classe 1.3; et

- les Parts Sociales de Classe 1.4.

### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de créer des comptes de prime d'émission qui seront jumelés à chaque catégorie de parts sociales traçantes de la Société afin d'avoir:

- un compte de prime d'émission jumelé aux Parts Sociales Ordinaires (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires);
- un compte de prime d'émission jumelé aux Parts Sociales de Classe A (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe A);
- un compte de prime d'émission jumelé aux Parts Sociales de Classe 1.1 (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe 1.1);
- un compte de prime d'émission jumelé aux Parts Sociales de Classe 1.2 (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe 1.2);
- un compte de prime d'émission jumelé aux Parts Sociales de Classe 1.3 (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe 1.3); et
- un compte de prime d'émission jumelé aux Parts Sociales de Classe 1.4 (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe 1.4).

### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq dollars américains (USD 1.179.755,-) afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominatives d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune à un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq dollars américains (USD 1,199,755,-) par voie d'émission de un million cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq (1.179.755) nouvelles parts sociales de la Société sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune.

### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital de la manière suivante:

#### *Souscription et Libération*

Sur ces faits, l'Associé Unique précité et représenté comme ci-dessus, déclare souscrire aux un million cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq (1.179.755) nouvelles parts sociales de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune et les libère entièrement par un apport en nature consistant en les Créances.

Cet apport en nature devra être affecté comme suit:

- (i) un montant de un million cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq dollars américains (USD 1.179.755,-) au compte de capital social de la Société;
- (ii) un montant de cent huit mille dollars américains (USD 108.000,-) au Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe 1.1;
- (iii) un montant de quatre-vingt-six mille sept cent soixante dollars américains (USD 86.760,-) au Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe 1.2;
- (iv) un montant de cent huit mille dollars américains (USD 108.000,-) au Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe 1.3; et
- (v) un montant de cent soixante-deux mille dollars américains (USD 162.000,-) au Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe 1.4.

L'estimation de l'apport des Créances est constatée par, entre autres, (i) un bilan de la Société daté du 28 septembre 2011 (le Bilan) et (ii) un certificat émis en date des présentes par la gérance de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat).

Il résulte du Certificat que, à la date de celui-ci:

- les Créances apportées par l'Associé Unique à la Société sont constatées par le Bilan daté du 28 septembre 2011 et reprises sous «Amounts owed to affiliated undertakings / GTCR Gridlock Holdings (Cayman) LP»;
- l'Associé Unique est le seul propriétaire des Créances et est le seul titulaire autorisé à détenir les Créances et possède le droit d'en disposer;
- les Créances sont certaines, liquides et exigibles;
- sur base de principes de comptabilité luxembourgeois généralement acceptés, les Créances apportées à la Société d'après le Bilan annexé sont évaluées à au moins un million six cent quarante-quatre mille cinq cent quinze dollars américains (USD 1.644.515,-) et depuis le Bilan, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport à la Société n'a eu lieu;

- les Créances apportées à la Société sont librement cessibles par l'Associé Unique à la Société et ne sont ni soumises à des restrictions ni grevées d'un quelconque nantissement ou droit préférentiel limitant leur cessibilité ou réduisant leur valeur; et

- toutes les formalités relatives au transfert du titre de propriété des Créances à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique et, au moment de l'apport des Créances par l'Associé Unique à la Société, la Société deviendra le seul propriétaire des Créances qui seront éteintes par confusion en vertu de l'article 1300 du Code civil Luxembourgeois.

Le Certificat et le Bilan, après avoir été signés "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, resteront attachés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de diviser les un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq (1.199.755) parts sociales de la Société en (i) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires, (ii) un million cent vingt-huit mille cent quinze (1.128.115) Parts Sociales de Classe A, (iii) douze mille (12.000) Parts Sociales de Classe 1.1, (iv) neuf mille six cent quarante (9.640) Parts Sociales de Classe 1.2, (v) douze mille (12.000) Parts Sociales de Classe 1.3, et (vi) dix-huit mille (18.000) Parts Sociales de Classe 1.4, toutes d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune.

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de refondre intégralement les Statuts afin qu'ils aient désormais la teneur suivante:

### **«I. Dénomination – Siège social – Objet – Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "GTCR Gridlock Holdings (Luxembourg) S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital – Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital de la Société est fixé à un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq dollars américains (USD 1.199.755,-) représenté par million cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante-cinq (1.199.755) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (collectivement les Parts Sociales, et individuellement une Part Sociale), divisées en (i) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires (collectivement les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), (ii) un million cent vingt-huit mille cent quinze (1.128.115) parts sociales de classe A (collectivement les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A), (iii) douze mille (12.000) parts sociales de classe 1.1 (collectivement les Parts Sociales de Classe 1.1 et individuellement, une Part Sociale de Classe 1.1), (iv) neuf mille six cent quarante (9.640) parts sociales de classe 1.2 (collectivement les Parts Sociales de Classe 1.2 et individuellement, une Part Sociale de Classe 1.2), (v) douze mille (12.000) parts sociales de classe 1.3 (collectivement les Parts Sociales de Classe 1.3 et individuellement, une Part Sociale de Classe 1.3) et (vi) dix-huit mille (18.000) parts sociales de classe 1.4 (collectivement les Parts Sociales de Classe 1.4 et individuellement, une Part Sociale de Classe 1.4), toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Aux fins de ces Statuts, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe 1.1, les Parts Sociales de Classe 1.2, les Parts Sociales de Classe 1.3 et les Parts Sociales de Classe 1.4 sont collectivement dénommées les Parts Sociales Traçantes et individuellement, une Part Sociale Traçante. Les Parts Sociales Traçantes traceront la performance et le rendement d'un ou plusieurs actifs particuliers de la Société (les Actifs Désignés) ce terme sera réputé inclure non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais également (i) le produit de la vente de tout ou partie de ces Actifs Désignés (ii) tout actif qui pourra de temps à autre raisonnablement être considéré comme ayant remplacé en tout ou en partie ces Actifs Désignés y compris, afin d'éviter tout doute, tout produit de vente (que ce soit en numéraire ou autre) reçu en relation avec ces Actifs Désignés (iii) tout actif acquis en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés et (iv) toute distribution de revenu ou de capital reçue par la Société en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés.

5.3. Sous réserve des articles 5.1 et 5.2, les Actifs Désignés relatifs aux (i) Parts Sociales de Classe A sont tous les droits et intérêts que la Société peut détenir, de temps à autres, dans les parts sociales de (a) GTCR Gridlock Management, Inc., une société constituée de par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, (b) GTCR Gridlock Holdings, Inc., une société constituée de par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique et (c) Global Alert Network, Inc., une société organisée de par les lois de l'Etat du Nevada, Etats-Unis d'Amérique, (ii) Parts Sociales de Classe 1.1 se composent de tous les droits et intérêts que la Société peut détenir, de temps à autre, dans les parts sociales de classe 2.1 émises ou à émettre par GTCR Gridlock International (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la Filiale), (iii) Parts Sociales de Classe 1.2 se composent de tous les droits et intérêts que la Société peut détenir, de temps à autre, dans les parts sociales de classe 2.2 émises ou à émettre par la Filiale, (iv) Parts Sociales de Classe 1.3 se composent de tous les droits et intérêts que la Société peut détenir, de temps à autre, dans les parts sociales de classe 2.3 émises ou à émettre par la Filiale et (v) Parts Sociales de Classe 1.4 se composent de tous les droits et intérêts que la Société peut détenir, de temps à autre, dans les parts sociales de classe 2.4 émises ou à émettre par la Filiale.

5.4. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, agissant conformément aux dispositions prévues pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

6.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession des Parts Sociales (inter vivo) à des non-associés est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social de la Société.

Une cession de Parts Sociales à des tiers à la suite du décès d'un associé doit être approuvée par les associés représentant trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de Parts Sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société et peut être consulté par chaque associé qui le demande.

6.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition qu'elle dispose de réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion – Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

#### Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

##### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art.10. Responsabilité des gérants

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### IV. Associé(s)

##### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés

###### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

###### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

##### Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

#### V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices – Contrôle

##### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

##### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Après affectation des bénéfices nets au compte de réserve légale ci-dessus et sous réserve des dispositions du droit luxembourgeois, tous les bénéfices restants seront distribués et payés de la manière suivante:

(i) les détenteurs de chaque catégorie de Parts Sociales Traçantes auront, proportionnellement au capital investi (montant nominal et, le cas échéant, prime d'émission) par chacun d'eux dans leur catégorie de Parts Sociales Traçantes, droit à un dividende équivalent à (i) tous produits et revenus réalisés par la Société (en ce compris, sans limitation, dividendes, plus-value, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produit et revenu de quelque nature que ce soit) des Actifs Désignés relatifs à ladite catégorie de Parts Sociales Traçantes, moins (ii) tous les coûts et pertes directement relatifs aux Actifs Désignés, les points (i) et (ii) étant déterminés par le gérant unique ou le Conseil;

(ii) Le cas échéant, les associés disposeront librement du boni. Ils peuvent plus particulièrement affecter ledit boni au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve légale ou le reporter.

15.3. Sous réserve de l'article 15.2, des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution – Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation, après réalisation des actifs et paiement des dettes, sera distribué aux associés de la manière suivante:

(i) premièrement, le boni de liquidation compris dans chaque Actif Désigné sera distribué entre les détenteurs des différentes catégories de Parts Sociales Traçantes proportionnellement à leur participation respectives dans lesdites parts sociales; et

(ii) deuxièmement, le boni de liquidation restant sera distribué aux associés proportionnellement aux Parts Sociales détenues par chacun d'eux.

16.3 Pour les besoins de l'Article 16.2 (i):

(i) toutes dettes ou dépenses de la Société attribuables à, ou contractées pour, un Actif Désigné seront considérées comme une réduction de la valeur des actifs faisant partie de l'Actif Désigné en question;

(ii) toutes dettes ou dépenses de la Société n'entrant pas dans le cadre du point (i) ci-dessus seront considérées comme une réduction de la valeur des Actifs Désignés proportionnellement à la valeur des actifs inclus dans ceux-ci respectivement;

(iii) au cas où les dettes et dépenses à appliquer pour la réduction d'un Actif Désigné particulier sous (i) et (ii) ci-dessus excèdent la valeur de cet actif, la valeur de cet actif sera considérée comme nulle et cette insuffisance s'appliquera à la réduction des autres Actifs Désignés proportionnellement à la valeur des actifs compris dans ceux-ci respectivement (cette valeur étant calculée, dans le cas de chaque Actif Désigné, après avoir en premier lieu effectué les réductions requises par les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus).

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon

le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.»

*Septième résolution*

L'Associé Unique décide finalement de modifier le registre des associés de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison cet acte sont estimés à environ deux mille quatre cents Euros (EUR 2.400.-).

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie à la demande de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et en cas de divergences entre les versions anglaises et françaises, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 octobre 2011. Relation: LAC/2011/44212. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 novembre 2011.

Référence de publication: 2011161643/813.

(110188391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2011.

---

**Raffel Finance Holding Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 80.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011164863/13.

(110190804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Raffel Finance Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 80.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011164864/13.

(110190818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---



**REGLER Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.  
R.C.S. Luxembourg B 144.644.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 30.11.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011164868/10.

(110190684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

**Tescara S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 73.676.

EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par l'actionnaire unique de la Société en date du 29 novembre 2011 que:

1. Est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société:

BELTHUR ACCOUNTING LTD, ayant son siège social 1 Kings Avenue, Winchmore Hill, UK - London N21 3NA dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui sera tenue en 2014, en remplacement de WADEWOOD INVESTMENTS GROUP LTD.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2011.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011166426/18.

(110192314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2011.

**OPG Invest Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 164.731.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of October.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

ORCO PROPERTY GROUP, a joint-stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 44996,

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on October 13, 2011.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a joint-stock company with the following articles of incorporation:

**Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office**

**Art. 1.** There exists a joint-stock company under the name of OPG Invest Lux S.A. (hereinafter, the Company), which shall have the status of a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitisation (the Securitisation Law), and which shall be governed by the Securitisation Law, the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2.** The sole purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous

basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. It may also transfer, to the extent permitted by law and these articles of incorporation, or otherwise dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

The Company may, in this same purpose, acquire, dispose of and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, warrants and other securities. The Company may grant pledges, other guarantees or security of any kind to Luxembourg or foreign entities involved in such securitisation transaction and enter into securities lending activity on an ancillary basis.

The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Board of Directors (as defined in Article 7 of the present Articles), respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

## **Title II. Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00) represented by thirty-one thousand (31.000) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, all of which are fully paid up.

The shares thus issued may be expressed as being exclusively related to one or more specific Compartments (as defined below) of the Company.

In addition to the subscribed share capital, a share premium account per Compartment may be set up, as the case may be, onto which any share premium amount paid on top of the nominal value paid on any share related to that Compartment shall be accounted. Any share premium paid upon subscription of shares of a given Compartment shall always remain attached to the shares on which it has been paid and shall be reimbursed exclusively to the owner of such shares. The amount of the share premium account of a given Compartment may be used to provide for the payment of amounts owed to the holder of such shares.

The shares may be registered or bearer shares at the option of the shareholders.

Bearer shares shall be signed by the sole director or, in case of plurality of directors, by two (2) directors. The signature may be handwritten, in facsimile or affixed by means of a stamp. The signature may also be affixed by a person delegated for that purpose by the Board of Directors, but in such case, it must be handwritten.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the certificate.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two (2) or more shares.

The owner of shares in bearer form may, at any time, request that they are converted, at his expense, into shares or securities in registered form.

The shares are freely transferable.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

## **Title III. Compartments**

**Art. 6.** The Board of Directors of the Company may create one or more compartments within the Company (each a Compartment or the Compartments). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the Board of Directors creating such Compartment, correspond to a distinct part of the Company's assets and liabilities. The resolution of the Board of Directors creating one or more Compartments within the Company, as well as any subsequent amendments thereto shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

Any shares issued by the Company may be linked to a specific Compartment. The general meeting of shareholders deciding the issuance of new shares shall indicate to which Compartment these shares are related, as the case may be.

As between shareholders and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of shareholders and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the Board of Directors having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and which shall be exclusively available to satisfy such shareholders

and creditors. Creditors and shareholders of the Company whose rights are not related to a specific Compartment of the Company shall have no rights to the assets of any such Compartment.

The Board of Directors of the Company shall indicate in its resolution, with respect to a specific liability, the assets it finances and the Compartment to which these assets belong. Any documentation signed by the Board of Directors or any other authorized person must bear a reference to the name of the concerned Compartment(s), except if such documentation does not relate to a specific Compartment but to the Company in general.

Unless otherwise provided for in the resolution of the Board of Directors of the Company having created such Compartment, no resolution of the Board of Directors of the Company may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the shareholders or creditors whose rights relate to such Compartment without the prior approval of all shareholders or creditors whose rights relate to this Compartment. Any decision of the Board of Directors taken in breach of this provision shall be void.

Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

The Company may issue securities whose value or yield is linked to specific Compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments, certain claims or certain categories of shares.

#### **Title IV. Management**

**Art. 7.** The Company is managed by a board of directors (the Board of Directors) composed of at least three (3) members, who need not be shareholders, and who are appointed by the general meeting of shareholders for a maximum period of six (6) years. The director(s) may be dismissed ad nutum.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who assumes all the rights, duties and liabilities of the Board of Directors.

Any person or legal entity validly appointed as director of the Company cannot be simultaneously appointed to the Supervisory Board (as defined in Article 14 of the present Articles).

**Art. 8.** The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of shareholders or the Supervisory Board fall within the competence of the Board of Directors.

**Art. 9.** The Board of Directors elects amongst its members a chairman.

The Board of Directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

Written notice of any meeting of the Board of Directors will be given to all directors, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Directors.

A director may be represented by another member of the Board of Directors, and a member of the Board of Directors may represent several directors.

The Board of Directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions taken by the board of director shall require a simple majority of the directors. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings. Such resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the directors.

Any and all directors may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the directors, (ii) all the directors taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 10.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more Directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Except for the matters listed in Article 12, in dealing with third parties, the Board of Directors shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations

consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with, except for those expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board.

The Company is bound in all circumstances by the single signature of any director for any matter not exceeding twenty thousand Euro (EUR 20.000,00) and by the joint signature of any two directors for any matter exceeding twenty thousand Euro (EUR 20.000,00).

The Board of Directors may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The Board of Directors will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

**Art. 12.** Any director shall not, and shall not cause the Company to, without the prior approval of the Supervisory Board given by majority of its members:

a. enter into a new line of business. A line of business consists of specific investments or divestments on debts, bonds, shares or other types of securities denominated in various currencies all related to underlying assets located in the same geographic area. For the avoidance of doubt, underlying assets located in the same country will be considered as part of the same geographic area. A compartment will be created for each business line;

b. execute a sale, pledge or any kind of disposal of (i) any assets of the Company outside the scope of the Company's day to day business, (ii) any intellectual or industrial property rights held and owned by the Company, such as, without this list being limitative, patents, brands, softwares, and any prototype developed on the basis of these rights;

c. redeem or otherwise repurchase any share;

d. create new executive or officer positions of the Company or any of its subsidiaries;

e. propose or institute proceedings to adjudicate the Company or any subsidiary of the Company, as bankrupt, or consent to the filing of a bankruptcy proceeding against the Company or any subsidiary of the Company, or file a petition or answer or consent related thereto.

**Art. 13.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title V. Supervisory board**

**Art. 14.** The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (hereafter the Supervisory Board), comprising at least three (3) members, who are appointed by the general meeting of the shareholders, for a maximum period of six (6) years. The members of the Supervisory Board may be dismissed ad nutum.

The number of members of the Supervisory Board, and their remuneration, if any, is set by the general meeting of shareholders.

The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Board of Directors.

The Supervisory Board may be consulted by the Board of Directors on such matters as the Board of Directors may determine, and may authorize any actions of the Board of Directors that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the directors.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. Such written notice may be waived in writing.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented. A member may represent several of his colleagues.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings.

Any and all member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the members, (ii) all the members taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

#### **Title VI. General meeting of shareholders**

**Art. 15.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all operations of the Company. Where the Company has a sole shareholder, such shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

**Art. 16.** The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on June 30 of each year at 2:00 p.m., at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors of the Company, exceptional circumstances so require.

**Art. 17.** Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 18.** The shareholders' meeting shall be held upon notice by the Board of Directors or by the auditor.

They must convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting shall mention the agenda of the meeting.

Provided that all shares are registered, notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

**Art. 19.** Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Companies Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

**Art. 20.** Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda includes the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Companies Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed.

**Art. 21.** The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all shareholders and bondholders.

**Art. 22.** A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand-Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint the scrutineer, who may be shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

**Art. 23.** The holders of shares of the Company relating to a specific Compartment of the Company may, at any time, hold general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Compartment.

The holders of shares of the Company relating to the other Compartments of the Company or the holders of shares relating to the Company shall not attend such general meetings.

## **Title VII. Audit**

**Art. 24.** The Company is audited by a "réviseur d'entreprises", appointed by the Board of Directors and chosen from the list of approved auditors held by the "Institut des Réviseurs d'Entreprises". The auditor's mandate is limited to one year but may be renewed for an infinite number of times.

### **Title VIII. Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 25.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

**Art. 26.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the Board of Directors prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

On separate accounts (in addition of the accounts held by the Company in accordance with the Companies Law and normal accounting practice), the Company shall determine at the end of each financial year, a result for each existing Compartment, if any, which will be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus, dividends distribution) and the amount of the expenses, losses taxes and other transfers of funds incurred by the Company during this exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management, operation of such Compartment (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

All income and expenses not attributed to any specific Compartment shall be allocated to all the Company's Compartments on a pro rata basis of the shares issued in each Compartment.

The shareholder(s) will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the Companies Law and normal practice. The net profits of each Compartment, if any, shall be distributed as dividends or otherwise to the shares of the corresponding Compartment in accordance with the Securitization Law.

**Art. 27.** Each year, five per cent (5%) of the profits of the Company or of each Compartment, as the case may be, are set aside for the establishment of a legal reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company or of each relevant Compartment. The balance of the net profit will be automatically distributed to the shareholders within a period not exceeding five (5) years.

Payments of distributions shall be made to the shareholders at their addresses in the register of shareholders. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the Board of Directors shall determine from time to time.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends on the shares of the Company or of a specific Compartment on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Directors showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by virtue of the Companies Law or the Articles.

The general meeting of shareholders may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as prescribed by the general meeting.

### **Title IX. Dissolution, Liquidation**

**Art. 28.** Without prejudice to the provisions contained in Article 6 of the Articles, and subject to the authorisation of the shareholders in a shareholders' meeting which may be required when the articles of incorporation of the Company are modified, each Compartment of the Company may be put into liquidation and its shares redeemed by a decision of the Board of Managers of the Company without affecting any other existing Compartment or the shareholders thereof.

**Art. 29.** The Company may be dissolved by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of each Compartment of the Company held by them.

### **Title X. General provision**

**Art. 30.** Reference is made to the provisions of the Companies Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

#### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-one of December 2011.

#### *Subscription – Payment*

The articles of association having thus been established, ORCO PROPERTY GROUP, prenamed, declared to subscribe for the thirty-one thousand (31.000) shares and have them fully paid up by contribution in cash in the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00).

The amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand seven hundred euro (€ 1,700,-).

#### Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors for a period of six (6) years:

- OTT&Co S.A., a joint-stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 38, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 46918, represented by Mr. Jean-François OTT, director, born on February 26, 1965 in Compiègne, France, residing at 12, rue Windsor, 92200 Neuilly-Sur-Seine, France, in his capacity as permanent representative;

- M. Yves Désiront, director, born on December 4, 1971 in Bruxelles, Belgium, having his professional address at 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- M. Nicolas Tommasini, director, born on October 11, 1971 in Berlaimont, France, having his professional address at 25, Rue Balzac, 75406 Paris, France.

The Company is bound in all circumstances by the single signature of any director for any matter not exceeding twenty thousand Euro (EUR 20.000,00) and by the joint signature of any two directors for any matter exceeding twenty thousand Euro (EUR 20.000,00).

2. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board for a period of six (6) years:

- M. Brad Taylor, director of corporate and legal affairs, born on January 1, 1973, in Ottawa, Canada, having his professional address at 25, Rue Balzac, 75406 Paris, France;

- M. Christophe Le Priol, legal officer, born on July 30, 1960, in Rennes, France, having his professional address at 25, Rue Balzac, 75406 Paris, France; and

- M. Ales Vobruba, director, born on 28 December 1959 in Kladno, Czech Republic, having his professional address at Premyslovska 2845/43, 130 00 Praha 3, Czech Republic.

3. The address of the registered office of the Company is fixed at 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, she signed together with Us, notary, the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatorze du mois d'octobre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

ORCO PROPERTY GROUP, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 44996,

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, ayant adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 13 octobre 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Objet, Durée, Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de OPG Invest Lux S.A. (ci-après la Société), ayant le statut d'une société de titrisation conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation (la Loi sur la Titrisation)

et sera régie par la Loi sur la Titrisation, la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiée (la Loi sur les sociétés commerciales), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2.** La Société a pour objet de conclure une ou plusieurs opérations de titrisations conformément à la Loi sur la Titrisation et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession de biens meubles ou immeubles, tangibles ou intangibles, de même que les risques résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façons régulière. La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, l'octroi de garanties ou en s'engageant par tout autre moyen. Elle pourra aussi transférer, dans la mesure prévue par la loi et les présents statuts, ou disposer des titres et autres biens qu'elle détient, qu'ils soient présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

La Société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscriptions et autres sûretés. La Société pourra accessoirement octroyer des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère et conduire, de manière accessoire, des opérations de prêt de titres.

La Société pourra exercer tous investissements ou opérations de nature légale, commerciale, technique et financière, et en général, toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations liées directement ou indirectement afin de faciliter l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune par simple décision du Directoire (tel que définit à l'Article 7 des présents Statuts), respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi sur les sociétés commerciales.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, toutes intégralement libérées.

Les actions ainsi émises peuvent être exclusivement rattachées à un ou plusieurs Compartiments (tel que ce terme est défini ci-dessous) déterminés de la Société.

En sus du compte de capital, un compte de prime d'émission pourra être créé pour chaque Compartiment, sur lequel toute prime versée en plus de la valeur nominale d'une action rattachée à ce Compartiment est créditée. Toute prime d'émission versée lors de la souscription d'actions d'un Compartiment donné reste attachée aux actions sur lesquelles la dite prime a été payée, et est remboursable exclusivement aux détenteurs de ces parts. Le solde disponible sur le compte de prime d'émission d'un Compartiment donné peut être utilisé afin de rembourser les montants dus au détenteur de ces actions.

Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

L'action au porteur est signée par deux (2) membres du Directoire. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe. L'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le Directoire, qui dans ce cas, devra être manuscrite.

La cession de l'action au porteur s'opère par la seule tradition du titre.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux (2) ou plusieurs actions.

Les propriétaires d'actions au porteur peuvent, à toute époque, en demander la conversion, à leur frais, en actions nominatifs.

Les actions sont librement transmissibles.

Chaque action est indivisible à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire pour une action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une action, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

## **Titre III. Compartiments**

**Art. 6.** Le Directoire de la Société peut créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (chacun, un Compartiment ou des Compartiments). Sauf disposition contraire dans les résolutions du Directoire créant un tel Compartiment, chaque Compartiment doit correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. Les résolutions du Directoire créant un ou plusieurs Compartiments au sein de la Société, ainsi que toutes modifications subséquentes, s'impose aux tiers à compter de la date des résolutions.

Toute action émise par la Société peut être liée à un Compartiment. L'assemblée générale des associés décidant de l'émission de nouvelles actions doit indiquer à quel Compartiment ces parts seront liées, le cas échéant.



Entre les associés et les créanciers, chaque Compartiment de la Société est traité comme une entité distincte. Les droits des associés et créanciers de la Société (i) qui, au moment de leur création, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment ou (ii) qui sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire dans les résolutions du Directoire créant un tel Compartiment, strictement limités aux actifs de ce Compartiment, lesquels peuvent servir à désintéresser ces associés et créanciers, à l'exclusion de tout autre actif de la Société. Les créanciers et associés de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'ont aucun droit sur les actifs d'un tel Compartiment.

Le Directoire doit indiquer dans ses résolutions, eu égard à chacune des dettes de la Société, les actifs qu'elle finance et le Compartiment auquel ces actifs appartiennent. Tout document signé par le Directoire, ou tout autre personne dûment autorisée, doit faire référence au nom du ou des Compartiment(s) auquel il se rapporte, sauf si le dit document ne se rapporte pas à un Compartiment en particulier mais à la Société en général.

Sauf disposition contraire dans les résolutions du Directoire de la Société créant un tel Compartiment, aucune résolution du Directoire de la Société ne peut être prise afin de modifier les résolutions ayant créé un tel Compartiment ou afin de prendre toute décision affectant directement les droits des associés ou créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment sans le consentement préalable de l'ensemble des associés ou créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise par le Directoire en violation de cette disposition est nulle et non avenue.

Chaque Compartiment peut être liquidé indépendamment, sans qu'une telle liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

La Société peut émettre des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement en intérêts sont liés à des Compartiments, actifs ou risques, ou dont le remboursement dépend du remboursement d'autres instruments, de certains droits ou de certaines catégories d'actions.

#### **Titre IV. Administration**

**Art. 7.** La Société est administrée par un directoire (le Directoire) composé d'au moins trois (3) membres, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans, par l'assemblée générale des actionnaires qui peut à tout moment les révoquer.

Le nombre de membre du directoire, leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Si toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique qui assumerait alors tous les droits, devoirs et obligations du Directoire.

Toute personne ou entité valablement nommée en tant que membre du directoire ne peut être simultanément nommée au Conseil de Surveillance (tel que définit à l'Article 14 des présents Statuts).

**Art. 8.** Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale ou au Conseil de Surveillance sont de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 9.** Le Directoire choisit parmi ses membres un président.

Le Directoire se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) membres du directoire le demandent.

Un avis écrit de toute réunion du Directoire sera donné à tous les membres du directoire par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si tous les membres du directoire sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Directoire.

Un membre du directoire peut en représenter un autre au Directoire, et un membre du directoire peut représenter plusieurs membres du directoire.

Le Directoire ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du Directoire doit être prise à la majorité simple des membres du directoire. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les membres du directoire, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Directoire dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du directoire.

Chaque membre du directoire et tous les membres du directoire peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les membres du directoire participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre

les autres participants et leur parler, et (iii) la réunion est retransmise en direct. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

**Art. 10.** Le Directoire peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs membres du directoire qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs membres du directoire, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 11.** A l'exception des matières listées à l'Article 12, dans ses rapports avec les tiers, le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société, excepté pour ceux expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale ou au Conseil de Surveillance.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un seul des membres du directoire pour tout engagement n'excédant pas vingt mille Euro (EUR 20.000,00) et par la signature conjointe de deux membres du directoire pour tout engagement excédant vingt mille Euro (EUR 20.000,00).

Le Directoire peut subdéléguer ses pouvoirs concernant des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc. Le Directoire déterminera les responsabilités de ces agents et leur rémunération (si nécessaire), la durée de leur mandat de représentation et toute autre conditions de ce mandat.

**Art. 12.** Tout membre du directoire ne peut, au nom de la Société ou non et sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance donnée par la majorité de ses membres:

a. entrer dans un nouveau secteur d'activité. Un secteur d'activité consiste en des investissements et des cessions spécifiques sur dettes, obligations, actions ou tout autre type de titres libellés en différentes devises, tous en liens avec des actifs sous-jacents localisés dans le même secteur géographique. Pour éviter toute ambiguïté, des actifs sous-jacents localisés dans le même pays seront considérés comme étant dans la même zone géographique. Un compartiment sera créé pour chaque secteur d'activité;

b. mettre en place une vente, un gage, ou toute autre disposition concernant (i) tout actif de la Société extérieur au cadre normal des affaires de la Société, (ii) tout droit de propriété intellectuel ou industriel détenu par la Société, tels que, sans que cette liste soit limitative, les brevets, les marques, les logiciels, et tout prototype développé sur base de ces droits;

c. racheter toute action;

d. créer un nouveau poste exécutif au sein de la Société ou d'une de ses filiales;

e. proposer ou engager une procédure afin de se prononcer sur la faillite de la Société ou d'une de ses filiales, ou consentir au dépôt d'une procédure de faillite de la Société ou d'une de ses filiales, ou procéder au dépôt de bilan de la Société ou d'une de ses filiales.

**Art. 13.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Directoire, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

## **Titre V. Conseil de surveillance**

**Art. 14.** Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier les livres et les comptes, doivent être contrôlées par le conseil de surveillance (ci-après le Conseil de Surveillance), composé d'au moins trois (3) membres nommés pour une durée maximale de six (6) ans par l'assemblée générale des actionnaires qui peut à tout moment les révoquer.

Le nombre des membres du Conseil de Surveillance et leur rémunération, s'il y a lieu, sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres en tant que président.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur demande de son président ou du Directoire.

Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Directoire sur n'importe quel sujet choisi par le Directoire, et peut autoriser toute action du Directoire qui pourrait, d'après la Loi sur les sociétés commerciales ou les Statuts, dépasser les pouvoirs des membres du directoire.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné à tous les membres du Conseil de Surveillance par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, dans quel cas la nature de l'urgence doit être mentionnée dans l'avis de convocation. On pourra passer outre cette convocation par écrit.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si une majorité des membres est présente ou représentée. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les décisions du Conseil de Surveillance seront rapportées dans des minutes signées par le président de la réunion.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des membres présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les membres du Conseil de Surveillance, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue.

Chaque membre du Conseil de Surveillance et tous les membres du Conseil de Surveillance peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les membres du Conseil de Surveillance participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) la réunion est retransmise en direct. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

## **Titre VI. Assemblée des actionnaires**

**Art. 15.** Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société a un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le 30 juin de chaque année à 14 heures, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le Directoire de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

**Art. 17.** Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à l'assemblée.

**Art. 18.** Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le Directoire ou par le commissaire aux comptes.

Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Si toutes les actions sont nominatives, les notifications peuvent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

**Art. 19.** Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi sur les sociétés commerciales ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

**Art. 20.** Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi sur les sociétés commerciales. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

**Art. 21.** Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

**Art. 22.** Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur.

Les procès verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

**Art. 23.** Les détenteurs d'actions de la Société rattachées à un Compartiment déterminé de la Société peuvent, à tout moment, tenir des assemblées générales pour décider de toutes questions exclusivement liées à un tel Compartiment.

Les détenteurs d'actions de la Société rattachées aux autres Compartiments de la Société ou les détenteurs d'actions rattachées à la Société et qui ne sont pas rattachés à un Compartiment déterminé ne pourront pas participer à ces assemblées générales.

### **Titre VII. Surveillance**

**Art. 24.** Les comptes de la Société sont audités par un réviseur d'entreprises nommé par le Directoire qui sera sélectionné dans la liste des réviseurs approuvés tenue par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Le mandat de l'auditeur est limité à un an, mais peut être renouvelé indéfiniment.

### **Titre VIII. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 25.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de la même année.

**Art. 26.** Chaque année au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le Directoire dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Sur des comptes séparés (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les sociétés commerciales et la pratique comptable courante), la Société déterminera à la fin de chaque année sociale un résultat pour chaque Compartiment existant, le cas échéant, comme suit:

Le résultat de chaque Compartiment sera le solde entre tous revenus, profits ou autres produits payés ou dus en quelque forme que ce soit relatifs à ce Compartiment (y compris des plus-values, des bonis de liquidation, des distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la Société pendant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et fonctionnement de ce Compartiment (y compris honoraires, coûts, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes).

Tous produits et dépenses non attribués à un Compartiment en particulier seront alloués entre les différents Compartiments proportionnellement aux actions émises dans chaque Compartiment.

Les associés approuvent ces comptes séparés simultanément avec les comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les sociétés commerciales et la pratique courante. Le cas échéant, le profit net de chaque Compartiment sera distribué, comme dividendes ou sous toute autre forme, aux actions du Compartiment correspondant, en conformité avec la Loi sur la Titrisation.

**Art. 27.** Chaque année, cinq pour cent (5%) des profits de la Société ou de chaque Compartiment, selon le cas, sont prélevés pour la constitution de la réserve légale de chaque Compartiment concerné, jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société ou de chaque Compartiment concerné. Le solde sera automatiquement distribué aux associés dans une période n'excédant pas cinq (5) années.

Le paiement de distributions se fera aux associés à leur adresse figurant sur le registre des associés. Les distributions seront payées dans la devise et au moment et lieu que le Directoire déterminera périodiquement.

Le Directoire pourra décider de la distribution d'acomptes sur dividendes aux actions de la Société ou d'un Compartiment déterminé, sur base d'un bilan préparé par le Directoire et faisant ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne pourra excéder les profits réalisés depuis la fin de la dernière année fiscale, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des montants à attribuer à une réserve qui sera constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales ou des Statuts.

L'assemblée générale des associés pourra décider de distribuer des dividendes en actions au lieu de dividendes en espèces selon les conditions requises par l'assemblée générale.

### **Titre IX. Dissolution, Liquidation**

**Art. 28.** Sans préjudice aucun aux dispositions de l'Article 6 des Statuts, et sous réserve de l'autorisation des associés accordée lors d'une assemblée des associés statuant comme en matière de modification des Statuts, chaque Compartiment de la Société pourra être mis en liquidation et ses actions pourront être rachetées par une décision du Directoire de la Société sans avoir aucun effet sur les Compartiments existants ou les associés de ces Compartiments.

**Art. 29.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des actions de chaque Compartiment détenues dans la Société.

## Titre X. Disposition générale

**Art. 30.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi sur les sociétés commerciales.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre 2011.

### *Souscription – Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, ORCO PROPERTY GROUP, susnommée, déclare souscrire les trente et un mille (31.000) actions et les libérer entièrement par apport en numéraire pour un montant de trente et un mille Euro (EUR 31.000,00).

Un montant de trente et un mille Euro (EUR 31.000,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille sept cents euros (€ 1.700,-).

### *Décisions de l'actionnaire unique*

L'actionnaire a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées membres du directoire de la Société pour une durée de six (6) ans:

- OTT&CO S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 38, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46918, représentée par M. Jean-François OTT, administrateur, né le 26 février 1965 à Compiègne, France, résidant au 12, rue Windsor, 92200 Neuilly-Sur-Seine, France, en qualité de représentant permanent,

- M. Yves Désiront, administrateur, né le 4 décembre 1971 à Bruxelles, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, et

- M. Nicolas Tommasini, administrateur, né le 11 octobre 1971 à Berlaimont, France, ayant son adresse professionnelle au 25, Rue Balzac, 75406 Paris, France.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un seul des membres du directoire pour tout engagement n'excédant pas vingt mille Euro (EUR 20.000,00) et par la signature conjointe de deux membres du directoire pour tout engagement excédant vingt mille Euro (EUR 20.000,00).

2. Les personnes suivantes sont nommées membres du conseil de surveillance de la Société pour une durée de six (6) ans:

- M. Brad Taylor, directeur des affaires juridiques, né le 1<sup>er</sup> janvier 1973, à Ottawa, Canada, ayant son adresse professionnelle au 25, Rue Balzac, 75406 Paris, France;

- M. Christophe Le Priol, responsable juridique, né le 30 juillet 1960 à Rennes, France, ayant son adresse professionnelle au 25, Rue Balzac, 75406 Paris, France; et

- M. Ales Vobruba, administrateur, né le 28 décembre 1959 à Kladno, République Tchèque, ayant son adresse professionnelle au Premyslovska 2845/43, 130 00 Praha 3, République Tchèque.

3. L'adresse du siège social est fixée au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 octobre 2011. Relation: EAC/2011/13996. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2011159213/679.

(110184894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

**Naxamber S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 160.458.

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth day of the month of November.  
Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Christoph PIEL, member of the Board of Directors, residing professionally in Luxembourg,

duly authorised by the minutes of the meeting of the board of directors of NAXAMBER S.A. (the "Company") dated 8th November 2011, an extract of which shall be annexed hereto to be filed with the registration authorities.

The appearing person requested the notary to state that:

I. The Company is a société anonyme having its registered office at L1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, incorporated by a deed of April 15, 2011. The Articles of Incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary of this day.

II. The subscribed and issued share capital of the Company is set at USD 43,550,000.-(forty-three million five hundred and fifty thousand US Dollars) represented by 43.550 (forty-three thousand five hundred and fifty) shares without designation of a par value."

III. Pursuant to article 6 of the articles of incorporation of the Company, the board of directors may from time to time during a period ending on the fifth anniversary of the publication in the Mémorial C of the extraordinary general meeting dated May 10, 2011, issue up to forty (40) parts bénéficiaires. The subscription price payable for the parts bénéficiaires is fixed at USD 1 (one American Dollar).

The contribution paid to the Company against the issue of parts bénéficiaires will be inscribed in a reserve which shall only be distributable by a resolution of the shareholders.

Each time the board of directors shall have issued new parts bénéficiaires so as to render effective in full or in part the issue of new parts bénéficiaires as authorised by the foregoing provision, this article 6 shall be amended so as to reflect the result of such action and the board of directors shall take or authorise any necessary steps for the purpose of obtaining the execution and publication of such amendment in accordance with law.

IV. Pursuant to the decisions of the board of directors of the Company, held on 8th November 2011, there has been a subscription to 10 (ten) Parts Bénéficiaires at a subscription price of USD 1 (one American Dollar) per part bénéficiaire to be fully paid up by a contribution in cash and to be issued by the Company.

V. The total subscription price of all 10 (ten) parts bénéficiaires subscribed to in an amount of USD 10.-(ten American Dollars) for the subscription was entirely paid by way of a contribution in cash which is allocated to the reserve referred to in article 6.

Evidence of the full payment of the subscription price for the parts bénéficiaires was shown to the undersigned notary.

VI. As a consequence of the issue of the pre-mentioned 10 (ten) parts bénéficiaires, article 6.1 of the articles of incorporation of the Company shall consequently read as follows:

" **6.1.** The Company has issued 70 (seventy) parts bénéficiaires.

The Board of Directors may from time to time during a period ending on the fifth anniversary of the publication in the Mémorial C of the minutes of the extraordinary shareholders meeting held on 10th May 2011 issue up to a further 30 (thirty) parts bénéficiaires. The price payable for the parts bénéficiaires is fixed at USD 1 (one American Dollar).

The contribution paid to the Company against the issue of parts bénéficiaires is inscribed in a reserve which shall only be distributable by a resolution of the shareholders.

Each time the Board of Directors shall have issued new parts bénéficiaires so as to render effective in full or in part the issue of new parts bénéficiaires as authorised by the foregoing provision, this Article 6 shall be amended so as to reflect the result of such action and the Board of Directors shall take or authorise any necessary steps for the purpose of obtaining the execution and publication of such amendment in accordance with law."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix-sept novembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Christoph PIEL, membre du conseil d'administration de la société, demeurant professionnellement à Luxembourg

dûment autorisé par une décision du conseil d'administration de NAXAMBER S.A. (la "Société") du 8 novembre 2011 dont un extrait restera annexé au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant a prié le notaire d'acter que:

I. La Société est une société anonyme ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, constituée suivant acte notarié en date du 15 avril 2011. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date de ce jour.

II. Le capital émis et souscrit de la Société est fixé à USD 43.550.000. (quarante-trois millions cinq cent cinquante mille US DOLLARS) représenté par 43.550 (quarante-trois mille cinq cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.

III. Aux termes de l'article 6 des statuts, le conseil d'administration pourra de temps en temps pendant une période se terminant au 5e anniversaire de la publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2011 au Mémorial C, émettre un maximum de 40 (quarante) parts bénéficiaires. Le prix de souscription à payer pour les parts bénéficiaires est fixé à 1.-USD (un US Dollar).

L'apport payé à la Société à l'occasion de l'émission des parts bénéficiaires sera inscrit dans une réserve qui sera seulement distribuable par une résolution des actionnaires.

Chaque fois que le conseil d'administration aura émis des nouvelles parts bénéficiaires afin de rendre effective totalement ou partiellement l'émission de nouvelles parts bénéficiaires telle que autorisée par la disposition qui précède, l'article 6 sera modifié afin de refléter le résultat d'une telle action et le conseil d'administration prendra ou autorisera toute mesure nécessaire afin d'obtenir l'exécution et la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi.

IV. Conformément aux décisions du conseil d'administration de la Société tenu le 8 novembre 2011, 10 (dix) parts bénéficiaires ont été souscrites pour un prix de souscription de USD 1 (un dollar américain) par part bénéficiaire à payer intégralement par le biais d'un apport en numéraire et à émettre par la Société.

V. Le prix total pour la souscription des 10 (dix) parts bénéficiaires d'un montant de USD 1.- (dix dollars américains) a été intégralement payé par un apport en numéraire qui a été attribué à la réserve dont est fait mention à l'article 6.

La preuve du paiement de la totalité du prix de souscription des parts bénéficiaires a été démontrée au notaire soussigné.

VI. En conséquence de l'émission des 10 (dix) parts bénéficiaires prémentionnées, l'article 6.1 des statuts de la Société sera modifié comme suit:

« **6.1.** La Société a émis 70 (soixante-dix) parts bénéficiaires.

Le Conseil d'Administration peut de temps en temps, pendant une période se terminant au cinquième anniversaire de la publication au Mémorial C du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 mai 2011, émettre jusqu'à 30 (trente) parts bénéficiaires supplémentaires. Le prix de ces dernières est fixé à USD 1 (un dollar américain).

L'apport payé à la Société pour l'émission de parts bénéficiaires est inscrite dans une réserve qui n'est distribuable que par une résolution des actionnaires.

Chaque fois que le Conseil d'Administration émettra de nouvelles parts bénéficiaires afin de rendre effective entièrement ou en partie l'émission de nouvelles parts bénéficiaires comme autorisée par l'alinéa précédent, l'article 6 doit être modifié afin de refléter le résultat de cette action et le Conseil d'Administration prend ou autorise toute action dans le but d'obtenir l'exécution et la publication d'une telle modification en accord avec la loi.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. PIEL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 novembre 2011. Relation: LAC/2011/51735. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1er décembre 2011.

Référence de publication: 2011164756/110.

(110190968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

**Richfield S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 60.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011164872/9.

(110190547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

---

**Compagnie Financière de l'Union Européenne S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 51.317.

Par décision du Conseil d'Administration du 11 novembre 2011, Monsieur Cédric JAUQUET, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été coopté représentant permanent de la société anonyme VALON S.A., elle-même administrateur de Compagnie Financière de l'Union Européenne S.A. en remplacement de Monsieur Guy KETTMANN démissionnaire. Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2012.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> DEC. 2011.

*Pour: Compagnie Financière de l'Union Européenne S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Valérie Wozniak / Valérie Albanti

Référence de publication: 2011165260/17.

(110191410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2011.

---

**Prospector Offshore Drilling S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.772.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 28 janvier 2011, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 février 2011.

Francis KESSELER

*Notaire*

Référence de publication: 2011072598/13.

(110079703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

---

**MIM Holdco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.576.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eric Lechat

*Administrateur*

Référence de publication: 2011071026/12.

(110078307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2011.

---